

CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES SENIORS DAMES PROMOTION

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I - CONDITION DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Ouvert à **1 seule équipe par club de Nouvelle-Aquitaine** qui n'a pas déjà une équipe en divisions du Championnat de Nouvelle-Aquitaine par équipes 2018.

Le nombre d'équipes sera limité à **15** et elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vademecum Sportif 2018. Ouvert aux joueuses nées le **7 septembre 1968 ou avant**.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 équipières au maximum (4 joueuses).

Epreuve sur 2 jours

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores par jour seront retenus.

Les 3 meilleures équipes joueront en 2^{ème} division en 2019.

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 8 août 2018 à minuit**.

- Inscription des joueuses sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 31 août 2018 à minuit**.

- Les droits d'inscription s'élèvent à **180 € par équipe** payable **par chèque à la Ligue de Nouvelle-Aquitaine**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la Ligue.

IV – PRIX

Les équipes montant en 2^{ème} division recevront un souvenir.